

Présentation de Montréal-Nord Républik dans le cadre de la consultation de la ville de Montréal sur le profilage racial et le profilage social (20 juin 2017)

Fin du profilage racial et des pratiques abusives de la police (3ième demande de MNR faite en 2008)

- Mettre fin à la présence policière disproportionnée dans les quartiers racisés qui provoque une criminalisation disproportionnée des communautés Noires et autres communautés racisées (pas besoin de plus de police, mais plus d'investissement dans les services communautaires.)
- Mettre fin aux contrôles de routines discrétionnaires. Demande de Montréal-Nord République de puis 2008 et de plusieurs autres groupes.
- Mettre en place immédiatement une étude publique sur le profilage racial en créant un processus de documentation des interventions policières auprès des groupes de personnes racisées. Ceci afin de compiler les données pour analyser et éradiquer cette pratique discriminatoire. Rendre public les résultats de cette étude chaque année.
 - *Le rapport de police de Lethbridge sorti hier en Alberta démontrait que les noirs avaient 9 fois plus de chances de se faire interpellé et 5 fois pour les personnes autochtones. Grâce à cette étude, le service de police va maintenant se doter de moyen pour lutter contre le profilage racial de manière adéquate au sein de son service.*
- Mettre en place un billet d'interpellation devant être remis par le policier à la personne interpellée afin de documenter les interpellations auprès des communautés Noires et autres communautés racisées.
 - **En quoi consiste le récépissé de contrôle d'identité ?**
Le principe du récépissé est simple : il implique que soit remis à chaque personne contrôlée une attestation indiquant a minima la date, le lieu, et le motif du contrôle d'identité. Peuvent être indiquées d'autres informations, comme le matricule du fonctionnaire de police ou du gendarme effectuant le contrôle (un numéro à sept chiffres qui permet d'identifier chaque représentant des forces et dont le port est obligatoire depuis 2014). Pour ses partisans, le récépissé permet d'éviter les contrôles abusifs, et sa mise en place pourrait également être utilisée en interne, par exemple pour produire des statistiques sur les contrôles d'identité par zone géographique, pour l'instant inexistantes.
- Procéder à la démilitarisation de la police. On ne veut pas d'une armée comme la crise d'octobre dans nos rues, pour intimider encore plus nos citoyens

- Banque de noms du SPVM (Gangs de rue) : 10 000 noms dans la banque du SPVM
 « Le docteur Charest a aussi obtenu le registre des individus membres ou sympathisants des gangs de rue du SPVM, une banque de 10 000 noms... le SPVM évaluait en 2006 que 500 individus faisaient partie des gangs. Article de Bryan Miles, Le Devoir, 1^{er} octobre 2010 (<http://www.ledevoir.com/societe/justice/297245/gangs-de-rue-10-000-noms-dans-la-banque-du-spvm>)
- Révéler publiquement les critères pour être fichés comme membre de GDR
- Octroyer le droit aux personnes en faisant la demande, celui de savoir si elles sont ou pas fichées dans cette banque de données qui peut-être aurait pu jouer un rôle discriminatoire dans le processus d'embauche pour les emplois postulés.
- Démanteler cette banque de données afin de ne plus pénaliser toutes les victimes innocentes. (Présentement cette banque de données détruit beaucoup plus de vie qu'elle en sauve.)
- Avoir accès aux données du SPVM, afin de comptabiliser et faire un véritable état des lieux sur les agissements en matière de profilage racial lors des dernières années.
- Enquêter sur et comptabiliser les conditions de libération octroyées par le SPVM suite à une accusation et les conditions de libérations du SPVM des personnes racisés vs personnes blanches. Y-à-t-il une différence de traitement ?
- Montréal - Ville sanctuaire : Interdire aux policiers de collaborer avec les services frontaliers pour les personnes sans statut peu importe le cas.
- Les conséquences d'une personne racisée et ayant des troubles de santé mentale sont plus élevée (tel les cas vécus par Farshad Mohamadi et d'Alain Magloire). Une enquête publique de la Ville de Montréal devrait avoir lieu dans ce sens pour l'ensemble des enjeux en lien avec la santé mentale, surtout dans les cas d'intervention policière.
- Offrir des compensations financières (funéraires) pour les familles ayant perdu un proche aux mains de la police. Offrir un soutien psychologique notamment dans certains cas de victimes d'actes violents.
- Rendre publique les images captées par les « body cam » lors d'une interpellation policière et que cette décision de les révéler ou non ne soit pas laissée à la discrétion du SPVM dans des cas d'abus policier.
- Améliorer les délais pour les plaintes en déontologie (Les citoyens n'ont pas confiance en ce processus).
- Arrêter les tactiques dilatoires de la ville, retardant le processus judiciaire de toute plainte en lien avec le Profilage Racial ou de racisme. La ville doit envoyer un message clair à ses citoyens que la lutte contre le profilage racial et le racisme c'est un enjeu qu'ils prennent au sérieux et qui nous concernent tous.

- Revoir le travail de l'aide juridique, pour que les jeunes aient véritablement droit à un procès juste et équitable. Demander au gouvernement provincial de comptabiliser les jugements de personnes racisées vs personnes blanches pour un crimes similaires, analyser les sentences, conditions, etc.
- Comparer diverses données en lien avec les personnes racisées vs personnes dites blanches.
 - Profilage racial dans les écoles, en lien, avec les élèves racisés suspendus versus la moyenne. (Exemple de Toronto où près de la moitié des élèves suspendus sont noirs alors qu'ils ne forment que 13% de la population).
- Plainte de la part des citoyens au 911 contre des citoyens racisés : autre forme de profilage racial citoyen. Mettre en place une campagne de sensibilisation auprès des citoyens qui font ce type de profilage racial.
- Uniformiser les règlements publiques (exemple : consommation d'alcool permise au Parc Laurier mais interdite dans les parcs de Montréal-Nord) – On note un traitement différentiel selon la racialisation du quartier.
- Diagnostic plus élevé de cas de TDAH auprès des élèves noirs : expose une sur-surveillance et plus accrues des noirs qui sont perçus comme des éléments dérangeants.
- Subvention de la ville : Examiner le pourcentage réel accordé au personnes et organismes qu'on racise et aux autochtones, vis-à-vis la moyenne.
- Question : La ville a-t-elle une politique pour identifier l'exclusion racial dans les contrats qu'elle octroi ?
- Positionnement de la ville : supporter publiquement la consultation sur le racisme systémique au provincial.
- Effectuer une enquête plus large (**et sans attendre la consultation de Québec**) faisant un état des lieux. Cette enquête doit comprendre des personnes racisées en amont et durant tout le processus à l'instar de la consultation présente sur le profilage racial et le profilage social. Appliquer des mesures antiracistes contre le racisme systémique et pour l'égalité via une enquête publique de la ville.
- Écoles publiques en décrépitude : Mettre fin au financement du privé sur l'île de Montréal
- Contrer l'exclusion à la culture des quartiers en périphérie (Il y a un manque criant d'œuvre d'art dans ces quartiers comparativement au centre-ville)
- Rehausser la qualité de vie des citoyens, à travers les logements sociaux et en installer dans les quartiers plus nantis afin d'avoir une diversité économique qui bénéficie à tous et toutes.

- **TRANSPORT** : Arrêter le développement de la nouvelle ligne de métro à trois stations (subventionnée par la caisse de dépôt en partie) qui une fois de plus favorisera les plus nantis (milieu des affaires), donc du profilage social. D'autant plus que ce projet ne rejoint pas les arrondissements périphériques comme Montréal-Nord dont 40% de sa population proviennent des communautés racisées. Surtout, il est incompréhensible que la ville n'adresse pas cet enjeu, sachant que deux des parcours d'autobus les plus occupés passent par Montréal-Nord. Alors, pourquoi les élus n'adressent-ils pas ces enjeux (pas même ceux et celles de Montréal-Nord). Favoriser la ligne diagonale de métro aussi appelé la ligne rose.
- Clarifier ce que le terme diversité veut dire dans les documents de la ville. Lorsqu'on parle « d'origine diverse », qu'est-ce que ça signifie au juste ? Des Français de la France ? Qu'entend-on par minorités visibles ?
- Appliquer la recommandation du Coroner Perreault dans le cadre de l'enquête sur la mort de Fredy Villanueva.

RECOMMANDATIONS À LA VILLE DE MONTRÉAL ET AU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE MONTRÉAL-NORD :

La mise sur pied d'un plan d'action particulier relatif à la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale des personnes et des communautés qui composent la population de Montréal-Nord. Ce plan d'action devrait être rendu public. Je n'estime pas, comme la Ville de Montréal l'a argumenté devant moi, que cela échappe au mandat de coroner puisque la problématique semble telle qu'une intervention policière anodine peut se transformer en situation à haut risque de perte de vies humaines.